

MARS
2013

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi : 8h30 / 11h45 - 13h30 / 17h30
Mardi : 8h30 / 17h30
Mercredi : 8h30 / 11h45 - 13h30 / 16h00
Jeudi : 8h30 / 11h45 - fermée l'après-midi
Vendredi : 8h30 / 11h45 - 13h30 / 16h30
Samedi : 9h30 / 12h00

☎ **02.99.88.50.90**
info@ville-larichardais.fr

Bibliothèque/ :

Lundi : 17h00 / 19h00
Mercredi : 10h00 / 11h45
Samedi : 10h00 / 11h45

GARDERIE MUNICIPALE

7h30 / 8h30
16h30 / 19h00.

Site Internet Commune de La Richardais :

www.ville-larichardais.fr

La Communauté de Communes Côte
d'Emeraude (CCCE) :

www.cote-emeraude.fr

PERMANENCE ARCHITECTE CONSEIL

Prendre rendez-vous

LE FLASH INFOS EN LIGNE

Malgré nos efforts, il vous arrive de ne pas trouver dans votre boîte aux lettres le flash info mensuel ? Vous cherchez une information publiée dans un numéro précédent ? Pensez à télécharger votre flash sur le site www.ville-larichardais.fr

Le mot du Maire

Au cours du dernier conseil municipal, j'ai lu un communiqué annonçant mon retrait complet de la vie communale en tant que Maire et Conseiller Municipal.

Voici la version originale dans son intégralité :

« Depuis les élections complémentaires d'avril 2012, j'ai eu à subir le feu incessant des critiques des conseillers de l'opposition. Le climat pesant qui s'en suivit au cours des différents conseils municipaux, a eu raison de l'union de notre groupe majoritaire Une équipe au service de tous.

L'échéance des élections municipales de 2014 aidant, les élus de notre groupe n'ont jamais trouvé le courage de défendre notre bilan d'actions communales face à l'opposition ; pire ils ont trouvé en ma personne le bouc émissaire opportun pour se dégager de toutes les responsabilités.

A lire les innombrables reproches des uns et des autres confondus, le désaveu à mon égard est total, sans concession.

En faisant une déclaration publique, au nom de tous les conseillers de la majorité, le mardi 13 décembre 2012 en conseil municipal, Monsieur OHIER a lancé une offensive contre ma personne. Les conséquences qui suivront cet acte disproportionné et inapproprié seront à assumer par celui-là et ceux-là mêmes qui ont lancé un tel opprobre.

Après mure réflexion sur les motivations personnelles qui ont poussé certains de mes conseillers à agir de la sorte, j'ai décidé de renoncer à ma fonction de Maire et à celle de conseiller municipal pour 2 raisons majeures :

- *Rester digne face à la bassesse de tels comportements,*
- *Laisser la nouvelle équipe formée par l'opposition et les élus de notre groupe (c'est écrit) assumer son nouveau rôle avec l'exemplarité et les compétences, dont ils se réclament.*

Une telle décision est dure à prendre quand on est trahi par les siens, à une date si proche de fin de mandat, mais elle m'a semblée la plus raisonnable dans l'intérêt de la Commune.

Je voudrais remercier l'ensemble du personnel communal, qui, dans ces circonstances difficiles, m'a permis de mener à bien ma mission, dans la défense de l'intérêt de la commune et des administrés. Il l'a fait avec beaucoup de professionnalisme et de savoir-faire.

J'assurerais mon rôle en gérant les affaires courantes dans l'attente de la réponse de M. le Préfet.

Je tire immédiatement les conséquences de mes actes et je lève la séance !

Je demande à tous de bien vouloir quitter la salle dans le calme. »

Serge BRINDEJONC, Maire.

PERMANENCES TICKETS DE CANTINE

Vendredi 15 mars 2013.
Vendredi 29 mars 2013.
De 16h30 à 18h30 au restaurant scolaire.

CENTRE NAUTIQUE

Les permanences du centre nautique et des mouillages se déroulent maintenant la samedi matin aux mêmes heures.

LES PETITS MOUSSAILLONS

Braderie puériculture «des petits moussaillons» **dimanche 7 Avril 2013** à la salle des sports de La Richardais de 9h à 17h30. Restauration sur place. Inscriptions dans cette même salle le samedi 23 Mars à partir de 10h. Contact par mail : lespetitsmoussaillons35@gmail.com

AMICALE DES RETRAITES.

L'Amicale propose, pour le **vendredi 19 Avril 2013**, une "Journée Langoustines" à SAINT-QUAY-PORTRIEUX (22). Route en autocar par Saint-Brieuc et la Côte du Goëlo. Déjeuner face à la mer, après-midi dansant, casino ou promenade au bord de la mer.

Un voyage de 8 jours aux "CANARIES", Ile de Ténérife, au climat qualifié de "Printemps éternel", **du 14 au 21 Septembre 2013.**

Renseignements et inscriptions auprès de N. TESSARO, tél. : 02.99.46.89.48. ou familletessaro@free.fr
Pour les Canaries, inscriptions avant le 20 Mars.

ECOLE PRIVÉ SAINTE-ANNE

Journée « Portes Ouvertes » le **samedi 23 mars 2013 de 10h à 13h.**
Au programme : Accueil par les élèves, rencontre avec l'équipe pédagogique et visite de l'école.
A cette occasion, vous pourrez visiter l'exposition d'arts plastiques intitulée « L'Ecole saint Anne fait son Baz'art » réalisée par les élèves de l'école. Vernissage à 12h. Venez nombreux.

TITRES DE VOYAGE

(Passeport – carte d'identité)

Dans la perspective de départs en vacances il est demandé aux usagers de vérifier leurs titres d'identité et de les renouveler, si nécessaire, **au minimum trois mois avant le départ.** Aucun titre ne sera délivré en urgence. Délai actuel pour une demande de carte d'identité minimum 7 semaines. Pour les demandes de Passeports s'adresser à la Mairie de Saint-Malo.

LE THEATRE « LE CERCLE D'EMERAUDE » PRESENTE :

"ATTENTION, PAPARAZZI
TE de MARIE LAROCHE-FERMIS.
Mise en scène Elisabeth CASSANY, représentation le **dimanche 14 avril 2013 à 15h00** salle des fêtes de la Mairie. Spectacle gratuit !

CENTRE NAUTIQUE

Les permanences du centre nautique et des mouillages se déroulent maintenant la samedi matin aux mêmes heures.

POLICE MUNICIPALE

Recrudescence des cambriolages sur le canton. Quelques précautions sont quotidiennement à prendre : bien fermer portes et portails même pour des absences de courtes durées, éviter d'avoir des sommes d'argent trop importantes à son domicile. La policière municipale est à votre disposition pour tous renseignements.

VOYAGEZ AVEC LE CCAS EN PARTENARIAT AVEC L'ANCV

Destination l'île de Ré et plus précisément le Bois Plage en Ré, du 20 au 27 Mai, en pension complète avec excursions et animations incluses. Découverte de St Martin, capitale de l'île de Ré, les villages de Loix, la Flotte et autres ainsi que la découverte de Rochefort, ville de Colbert, ville thermale, ville de la marine royale.

Inscriptions et renseignements complémentaires disponibles en Mairie : Tél 02.99.88.50.90

Date limite d'inscription : 31 Mars 2013.



IMPORTANT : les réservations se font en téléphonant au plus tard la veille avant 17H au 0810 35 10 35

Il est **IMPERATIF** de préciser le nombre de personnes à emmener. Seules les personnes ayant réservé peuvent bénéficier du service.

S'il y a un retour, il est **IMPERATIF** de le préciser lors de la réservation. Dans le cas contraire, l'utilisateur n'est pas pris en charge.

Y a-t-il obligatoirement un trajet retour?
Non. L'utilisateur est libre de programmer ou non un retour.

Combien coûte le trajet?

Le tarif est unique : **2€/personne/trajet**
Le service est gratuit pour les enfants de moins de 4 ans. Il est **IMPERATIF** de le préciser lors de la réservation.

Vient-on me chercher chez moi ?

Oui.

Où me dépose-t-on ?

Il existe 11 points d'arrêt situés dans les centres-villes de Dinard, Ploubalay et Pleurtuit ainsi que la zone commerciale de La Richardais. La localisation des points d'arrêt est présente sur le site Internet de la communauté de communes www.cote-emeraude.fr

DINARD (Hôpital)

La Poste (Place du marché)

Le Gallic (face au casino)

Rue de la Gare (à côté de la future médiathèque)

Zones Commerciales

LA RICHARDAIS

La Ville Bias (à côté de Coop Bio)

L'Hermitage (à côté d'Intermarché)

PLEURUIT

La Ville es Meniers (à côté de Buffalo Grill)

Mairie (Centre Bourg)

Aéroport (à côté de super U)

PLOUBALAY

Eglise (Centre Bourg)

La gare (à côté du syndicat d'initiative).

Quels sont les jours et horaires de fonctionnement du service ?

Mardi, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Le samedi de 9h30 à 12h00.

Comment faire pour annuler une réservation ou la modifier ?

Il est possible d'annuler ou de modifier sa réservation **au plus tard la veille avant 17H au 0 810 35 10 35.**

Pour plus de renseignements n'hésitez à contacter la Mairie.